

Quelques News de Pro-Action

N°15 - Mars 2007

Trimestriel de l'association Pro-Action Développement

[SOMMAIRE](#)

[RAPPORT D'ACTIVITÉ HYDRO](#)

[DIVERS](#)

[DONS 2006 - BILAN](#)

[RENDEZ-VOUS](#)

EDITO

Bonne Année 2007 !

Une nouvelle année qui s'annonce à nouveau bien chargée pour notre jeune association. 2007 verra Pro-Action se lancer ou du moins se rapprocher de l'ouverture d'un ou de plusieurs nouveaux projets hors du Malawi, disposer d'un bureau exécutif et d'un salarié permanent nous permettra entre autres de répondre aux critères pour passer du statut d'association au statut d'ONG, le ministère des finances accordera bientôt la déduction fiscale à nos donateurs, un nouveau Conseil d'Administration sera élu pour trois ans lors de la prochaine AG,... Bon vent PAD et encore bonne année... solidaire à tous !

Tanguy,

info@proactiondev.org
www.proactiondev.org

INTRO PAD



Voici donc un nouveau journal de PAD qui s'ouvre sur l'année 2007.

Vous y trouverez quelques extraits du rapport annuel d'activité d'un de nos trois projets au Malawi, le programme hydro de Kalolo.

Une rubrique divers abordera quelques points importants que PAD aimerait vous faire connaître : cotisation 2007, participation à l'AMECE,...

Un bilan des dons et versements faits sur le terrain au cours de l'année 2006 vous sera présenté ainsi qu'un agenda des prochaines réunions, formations et échéances importantes.

Bonne lecture !



LE RAPPORT D'ACTIVITE 2006 DU PROJET HYDRO MALAWI

Voici quelques extraits du rapport annuel d'activités du projet d' « hygiène, assainissement et approvisionnement en eau de la zone de Kalolo – Kabudula ».

L'objectif du rapport annuel, rédigé par le responsable de projet et approuvé par le Conseil d'Administration est d'établir un bilan complet des activités de l'année et de les situer par rapport aux objectifs court et long terme que nous nous étions fixés. C'est également un outil destiné à communiquer avec nos bailleurs de fonds, actuels et potentiels.

L'objectif du rapport annuel, rédigé par le responsable de projet et approuvé par le Conseil d'Administration est d'établir un bilan complet des activités de l'année et de les situer par rapport aux objectifs court et long terme que nous nous étions fixés. C'est également un outil destiné à communiquer avec nos bailleurs de fonds, actuels et potentiels.

Activités

1° Les Formations et Sensibilisations

a. L'approche participative PHAST

Dans le précédent rapport d'activité, les perspectives pour 2006 prévoyaient 25 formations sur l'hygiène utilisant la méthodologie PHAST. (...)

Le nombre d'animations effectuées cette année est relativement élevé par rapport aux prévisions (50). Cela peut s'expliquer ainsi :

- Les actions ont ciblé en 2006 deux nouveaux centres de Santé
- L'effet de l'annonce d'un retrait probable du projet en 2006 (notamment pour le centre de santé de Chileka)
- L'intervention d'autres acteurs de développement tels que la JICA (Japanese Implementation Cooperation Agency) sur la zone Est de Kalolo et de Konghoni, et qui cible uniquement la réalisation d'ouvrages d'accès à l'eau potable. La motivation de ces villages se base sur la volonté de travailler sur les problématiques de l'hygiène et l'assainissement pour aboutir

sur des adaptations de comportements ou des dispositifs sanitaires domiciliaires

Au niveau de l'organisation de l'équipe, nous avons :



- 1 équipe mixte de deux animateurs basée dans le centre de santé de Nthondo
- Trois animateurs basés dans les centres de santé de Chileka, Ming'ongo, Nsaru
- Deux animateurs et un superviseur à Namitondo. Un animateur supplémentaire sera basé au centre de santé de Nsaru, là où la demande devient de plus en plus forte.

b. Les formations pour les latrines améliorées

47 villages ont reçu une formation spécifique pour la réalisation de latrines améliorées, ce qui fait 12560 bénéficiaires dans 2500 foyers. Depuis le début du programme d'installation de latrines, le plus gros problème réside dans le taux réduit d'installation d'infrastructure par les villageois. Depuis novembre 2006, les villageois doivent contribuer à raison de 50 MK par ménage ; les trous doivent être creusés, le sable et les roches doivent être disponibles avant l'intervention du projet. La caution de 50 MK est rendue dès que toutes les sanplats sont installées. Depuis novembre, les animateurs sont également capables de

fabriquer les dalles de latrine, ce qui leur permet de suivre l'entièreté du processus.

c. Les formations à la maintenance de pompe

Une fois la pompe installée, le comité villageois (10 personnes) est formé à sa maintenance et à la gestion de l'ouvrage. Cette année, 19 formations ont été réalisées.

d. Evaluation et suivi des comités et des animations

PHAST

29 suivis de comités ont été réalisés. Le projet cible principalement les villages dans lesquels les tests d'eau ont révélé des contaminations domiciliaires. Durant les formations les discussions ciblent les chemins de contamination ainsi que les comportements adéquats.

2° Les Réalisations

a. Les points d'eau

Quelques changements et améliorations techniques ont été apportés cette année :

1. Procédure de sécurisation de la construction (abords, sécurité pendant le creusement,...). De nouvelles règles de sécurité ont donc été établies et mises en pratiques sur les chantiers.
2. Nouveaux livrets et formations pour les maçons afin de suivre les consommations de matériaux et leurs utilisations.
3. Nouvelles améliorations de la trappe de visite

4. Participation communautaire accrue (par l'entremise notamment de cautions)

Le nombre total de constructions achevées cette année s'élève à 19 (30 constructions étaient prévues) qui se décompose comme suit :

- 4 nouveaux puits
- 4 réhabilitations
- 11 forages utilisant le Vonder Rig

Ceci pour un total de 5300 bénéficiaires.

Les constructions en cours non achevées cette année s'élèvent au nombre de 5. Elles devraient terminées pour la fin février.

b. Les latrines améliorées

825 dalles ont été coulées bénéficiant à un total de 1300 ménages. Parmi celles-ci, 534 (65%) étaient complètement installées en fin d'année.

Facteurs de qualité du projet :

1. Niveau de participation et appropriation du projet par



les bénéficiaires.

Participation élevée, elle correspond à 25% du budget total du projet. la plupart des comités interprètent leur rôle bien au-delà de l'entretien de la pompe. Un



grand nombre est actif dans la promotion de l'hygiène au jour le jour (inspection régulière des foyers pour pousser les villageois à utiliser des infrastructures hygiéniques, réunions de promotion) et la moitié des comités se prépare pour un autre projet lié à l'hygiène dans le village

2. Technologies appropriées.

La zone de Kalolo est pourvue de nombreuses nappes de surface qui sont généralement bien alimentées par la saison des pluies. Le choix de réaliser des puits suit les raisons suivantes: le faible coût et l'implication directe de la communauté dans la réalisation des travaux.

3. Egalité hommes - femmes.

4. Capacités institutionnelles de gestion.

Les comités sont formés à la maintenance de la pompe mais également à des techniques de base de gestion (argent, dynamique de groupe)

5. Protection de l'environnement.

Par l'introduction du Vonder rig et par la diminution de la taille de l'aménagement de surface, nous avons pu réduire la consommation de briques de moitié pour un nouveau point d'eau, impact positif pour la déforestation.

Perspectives :

1° LES FORMATIONS.

a. Suivi des comités

En 2007, le projet renforcera le suivi des comités. Un animateur prendra en charge cet axe du projet. Dans ce sens l'animateur travaillera sur deux points :

- Restructurer les livres de suivi des comités.
- Organiser les réunions pendant lesquelles différents comités échangeront leurs expériences ainsi que les outils de gestion des ouvrages.

b. La méthode PHAST.

Les formations vont continuer avec la même méthodologie, le panneau d'affichage va être gardé également. Nous allons travailler dans tous les centres de santé du TA de Kalolo et dans le centre de santé de Nsaru (TA Kabudula) 35 formations sont prévues pour l'année 2007.

c. Latrines.

Les formations sur les latrines vont être modifiées pour être plus cohérentes avec notre nouvelle approche des villages. Nous allons étudier la possibilité d'avoir un suivi plus intense et des discussions plus nombreuses pour l'installation des dalles. 25 formations sont prévues pour l'année 2007.

2° LES CONSTRUCTIONS.

a. Les points d'eau

27 constructions sont planifiées en 2007, 12 puits et 15 vonder rig.

b. Les latrines

Un total de 750 latrines est prévu pour l'année 2007.

• **DIVERS**

Dons et exonération fiscale :

La collaboration avec ADI (Aide au Développement International, association partenaire de PAD) nous permet de fournir via ADI l'exonération fiscale pour tous les dons de plus de 30 € en faveur des projets du Malawi. Ceci, en attendant que le ministère des finances nous accorde l'exonération, objectif que nous espérons atteindre dans les prochains mois.

Pour les dons ne nécessitant pas d'exonération fiscale, le compte de PAD reste valable: n° **310-1842671-48**.

Pour l'exonération fiscale: Compte de ADI n° **000-0394751-58** avec mention « **Projet Malawi** ».



Reconnaissance ONG, PAD a besoin de vous !

Se faire reconnaître comme ONG par les autorités compétentes n'est pas une mince affaire, et Pro-Action s'est fixé cet objectif pour l'année 2007. Outre les nombreux rapports à présenter (rapports d'activité des trois dernières années, plan quinquennal, pièces comptables des trois derniers exercices et rapport du réviseur d'entreprise,...), Pro-Action doit également avoir un collaborateur équivalent plein temps disponible durant les heures de bureau dans des locaux équipés exclusivement pour l'usage de l'ONG. C'est sur ce dernier point que nous aimerions faire appel à vous. Si vous disposez d'une pièce ou d'un local susceptible de pouvoir accueillir le futur permanent de PAD ou si vous connaissez une personne que nous pourrions contacter, cela nous rendrait un énorme service et nous permettrait d'avancer sur ce dossier. Reconnaissance qui nous ouvrirait la porte à d'autres types de financement (Union Européenne, Etat belge,...) et par là la possibilité d'ouvrir d'autres projets.



Cotisation 2007, devenez membres de Pro-Action Développement !

Une association a besoin de membres pour vivre et être reconnue. Pro-Action a choisi dans ses statuts de fonctionner avec deux types de membres : effectif et adhérent. Les membres adhérents sont ceux qui désirent soutenir l'association, sans pour autant prendre part activement dans la vie de celle-ci. Les membres effectifs participent aux activités de l'association, assistent dans la mesure du possible aux réunions mensuelles et ont le droit de prétendre au poste d'administrateur. Chaque année, l'association recontacte donc ses membres pour qu'ils renouvellent leur engagement.

A cet effet, le Conseil d'Administration a décidé les montants suivants de cotisation pour l'année 2007 :

Membres effectifs, 10€
Membres adhérents, 20€

Pour ceux qui désireraient continuer à être membre ou devenir membre, merci d'effectuer le versement de la cotisation sur le compte de PAD (310-1842671-48), avec en communication « cotisation 2007 – membre ... (effectif ou adhérent) ».

AMECE, PAD participe activement !

Grâce au CNCD (dont nous sommes devenus membres, voir article par ailleurs), PAD participe activement aux rencontres de préparation de l'AMECE, Assemblée qui réunira du 18 au 20 mars des centaines d'acteurs actifs dans le domaine de l'eau à travers le monde.



L'Assemblée Mondiale des Elus et des Citoyens pour l'Eau (AMECE) fait référence aux principes du "Manifeste de l'eau" et aux résultats et propositions approuvées lors des deux Forums alternatifs mondiaux de l'eau (de la FAME) qui se sont tenus à Florence en 2003 et à Genève en 2005. Il entend renforcer et appliquer le contenu indiqué dans les "Déclarations sur l'eau" des Forums Sociaux Mondiaux de Bamako (janvier 2006), de Caracas (janvier 2006) et du Forum alternatif du Mexique (Mars 2006).

Suite à ces déclarations, le mouvement mondial de l'eau doit construire ses stratégies d'action pour le futur pour rejoindre des objectifs qui aillent au-delà de la répétition des dénonciations des problèmes et la simple énonciation des propositions alternatives.

L'objectif principal de l'AMECE consiste à identifier, en commun, quelques engagements précis qui seront pris par toutes les catégories de participants afin de concrétiser ce qui suit:

1. L'accès à l'eau potable et aux services sanitaires pour tous en tant que droit humain ;
2. La valorisation et l'utilisation de l'eau en tant que bien commun, patrimoine de l'humanité ;
3. Le financement public des activités et services relatifs à l'eau pour la vie et à l'eau pour la sécurité d'existence collective ;
4. La réalisation de structures démocratiques participatives dans le cadre d'un gouvernement public de l'eau ;

www.amece.net

PAD, nouveau membre du CNCD !

Cela fait quelques semaines maintenant que Pro-Action est devenu membre du Centre National de Coopération au Développement (CNCD), une association active dans le monde de la coopération belge depuis de nombreuses années et mieux connue du grand public grâce à l'opération 11.11.11. Cette nomination constitue une nouvelle étape dans la reconnaissance de PAD dans le milieu de la coopération belge.

2006 – Bilan financier

Les **financements 2006** ont été répartis de la manière suivante :

- Union Européenne : 96951€
- Subventions privées PAD : 43980€

Nous n'avons pas ici intégré la part des financements locaux.

L'ensemble des comptes, projet par projet, vous sera présenté lors de l'Assemblée Générale.

Compte PAD : le solde comptable à fin décembre 2006 est de 10952€, 7440€ supérieur au solde du 1^{er} janvier 2006, à savoir 3512€. Les recettes s'élèvent à 50473€, pour des dépenses de 43033€. La répartition des recettes ayant transité par le compte de PAD est la suivante :

- Cotisations : 310€
- Dons privés : 45994€
- Vente artisanat : 276€
- Mariage : 3893€

RENDEZ-VOUS

Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale annuelle de Pro-Action Développement aura lieu durant le week-end des 2 et 3 juin. Elle revêtira cette année un accent tout particulier, dans le sens où il s'agit d'une AG élective. Les statuts de Pro-Action imposent tous les trois ans aux membres effectifs en ordre de cotisation de nommer un nouveau Conseil d'Administration. Pour que cette nomination soit effective, il est important de respecter un certain quorum de présence : « 2/3 des membres effectifs présents ou représentés est exigé en cas de modification des statuts », ce qui est le cas lors de la nomination d'un nouveau CA. Nous comptons donc sur la présence de tous. Un courrier séparé vous sera envoyé dans les semaines qui viennent.

Tous les membres effectifs qui souhaitent poser leur candidature comme futur administrateur doivent contacter Benoît (b.michaux@proactiondev.org), Président actuel du CA.

La famille PAD s'agrandit !

Félicitations à Laurence & Renaud pour la naissance de Lalie ce 8 mars !